

JOURNAL

Une forme nouvelle de complexe militaro-industriel : le cas turc

MEVLUT BOZDEMIR

Il est rare que des praticiens prêtent des outils conceptuels aux théoriciens des sciences de la société. C'est pourtant ce qui s'est passé en 1961, aux Etats-Unis où, dans son discours d'adieu, le Président Eisenhower lança le terme de Complexe militaro-industriel (CMI), pour dénoncer ses « graves implications » dans la société américaine (1). C'est encore au général Eisenhower que revient l'idée d'une plus grande coopération entre l'Armée, l'Industrie, la Technologie et la Science. En effet, en qualité de chef d'état-major, il proposait dans un mémorandum en 1946 cette même intégration économique-martiale, dont il dénoncerait ensuite les méfaits.

Quels que soient les détours de son itinéraire, le terme s'est fortement implanté depuis son apparition dans la littérature correspondante. Nous retiendrons une définition récente de ce concept ; non pas quelle soit la plus adéquate au sujet de cet article — en fait nous y procéderons en quelque sorte à un détournement conceptuel — mais parce qu'elle récapitule avec clarté et recoupe avec pertinence le caractère intrinsèque et les manifestations transnationales du phénomène : « Le Complexe militaro-industriel, qu'il soit américain, asiatique ou européen est visiblement une coalition de groupes d'intérêt qui, tout en visant des buts matériels, psychologiques et moraux, s'exprime en termes de développement et de maintien de hauts niveaux d'armement et de perpétuation des concep-

(1) « In the council of government we must guard against the acquisition of unwarranted influence whether sought or unsought by the Military-Industrial Complex », cf. Seymour Melman, in *Pentagon Capitalism*, New York, 1970, p. 231.

tions militaires, à l'intérieur et à l'extérieur, des affaires internationales » (2).

En dépit de sa formulation première par le Président Eisenhower, le CMI est loin d'être exclusivement américain. En Europe, il est apparu au siècle dernier. Il est signalé sous un autre jour dans les pays socialistes (3). A première vue, il paraît être absent, du moins dans sa forme originelle, dans les pays du Tiers Monde. C'est là que nous tenterons d'explorer les formes semblables, sinon équivalentes, de ce phénomène.

D'un modèle mercantiliste à un modèle politique

Il serait évidemment absurde de transposer sans précautions un CMI conçu sur le modèle des pays les plus développés, dans une économie où l'industrie en général est encore à un stade de développement inachevé, par conséquent loin de fournir à l'armée ses besoins, en armement et en matériel. Cependant, le concept demeure opératoire même dans un contexte autre que celui qui a servi de champ d'application initial. Il porte d'utiles éclairages, en particulier sur de nouvelles formes d'intégration, même si celles-ci se basent sur des données sensiblement différentes.

Appliquée au cas turc, l'unité d'analyse proposée par le CMI change évidemment de contenu tout en couvrant néanmoins les mêmes acteurs sociaux et leur mode d'interaction.

Du point de vue organisationnel, le CMI turc n'est pas aussi poussé que son prototype américain. Il n'y a pas une administration centrale comme au Pentagone, ayant pour mission le contrôle des opérations industrielles à caractère militaire (4). Il ne peut être que vaguement défini comme l'ensemble des relations et des groupements organisés séparément ou spontanément sans être coiffés par une autorité centrale quelconque. Ce n'est ni un « capitalisme d'état-major » à l'image de Seymour Melman, ni le *Military capitalism* de S. W. Mills. Encore faut-il voir si, à défaut d'un complexe à l'échelle nationale, une forme transnationale de celui-ci n'est pas en train de naître, si ce n'est déjà fait (5).

A l'origine du CMI turc se distinguent deux motivations contradictoires venant de groupes sociaux qui pendant des décennies ont donné l'impression de s'opposer parfois violemment sur la scène politique.

La première concerne l'instinct corporatiste de l'armée qui a quelques justifications de départ. En effet, les mémoires des anciens militaires abondent en souvenirs qui témoignent de leur pauvreté (6). Pendant long-

(2) B. F. Cooling, *The military Industrial Complex*, in *Military in America*, New York, Ed. Peter Karsten, 1980, p. 318.

(3) Pour une comparaison systématique des complexes en URSS et aux Etats-Unis, voir J. Francis Gorgol, *The Military-Industrial Firm, a practical theory and model*, New York, 1972.

(4) S. Melman, *op. cit.*, p. 4.

(5) Bertram Gross, in *Friendly Fascism*, New York, 1980, p. 192.

(6) Entre 1950 et 1960, ils enregistrent une baisse de 38 à 57 % de leur solde. Voir aussi C. H. Dodd, *Politics and government in Turkey*, Manchester, 1969, p. 51.

temps le train de vie de l'officier turc a été le sujet des plaisanteries populaires. Au dire même des retraités, les classes moyennes se moquaient de leur nourriture qui n'était bien souvent que des œufs brouillés accompagnés d'eau gazeuse (7). Au-delà de l'anecdote, la condition militaire a dû effectivement traverser plusieurs décennies particulièrement arides avant de trouver des circonstances plus favorables au début des années soixante. Nous assistons, précisément depuis l'intervention de 1960, à une montée en puissance des cadres de l'armée, tant sur le plan des conditions de vie militaire que sur celui de leur rôle politique.

L'autre volonté contribuant à la mise en place du CMI turc prend racine dans la prise de conscience par la bourgeoisie turque de la place incontournable de l'institution militaire au sein du système politique. Tout au long des années cinquante, au cours desquelles pour la première fois dans l'histoire turque des dirigeants issus de couches non étatiques ont pu régner, l'élément militaire avait été non seulement écarté du pouvoir, mais parfois méprisé. Mais, depuis, les choses ont bien changé.

A la suite de l'amère expérience vécue à l'occasion de la première intervention militaire, une meilleure prise en compte du phénomène semble avoir été amorcée dans les milieux économiques et leurs représentants politiques. Compte tenu de cette évolution, le CMI turc apparaît aujourd'hui comme un terrain d'entente où la réconciliation entre les forces de l'économie et la branche armée de la bureaucratie fait son chemin.

En fait, il s'agit d'une retrouvaille entre l'armée devenue conformiste et conformisante après avoir été le fer de lance des avancées kémalistes, et les nouvelles classes sociales issues des politiques d'encouragement poursuivies depuis le Congrès d'Izmir ; politiques qui visaient précisément à la création de nouvelles structures économiques basées sur le marché et l'entreprise libres. En dernière analyse, la politique économique poursuivie par le régime militaire de 1980 n'est que l'expression de l'achèvement des principes libéraux proclamés au début de la République.

Le CMI aux Etats-Unis et en Europe est le résultat d'une inévitable coopération entre l'industrie et la défense. Le CMI en Turquie a pris un autre départ : il s'agit d'une démarche corporatiste doublée d'une volonté d'intégration de l'armée dans le système économique. Là, il est question d'un vaste marché d'armement de ses *lobbies*, ses groupes de pression, ses âpres concurrences et ses fébriles marchandages. Ici, un compromis d'intérêt où le premier souci des uns est la promotion sociale et celui des autres la mise en place d'une stratégie politique.

Pour ces derniers, la question est autrement plus compliquée que de vendre un système d'armes : comment téléguider une armée sur le front politique sans tenir les leviers de commandement ? C'est à cette question difficile que les groupes sociaux à la recherche d'une domination politique

(7) D. Seyhan, *Gölgedeki Adam*, Istanbul, 1966, p. 11.

complète s'attachent à trouver une réponse à travers le réseau relationnel que représente le CMI turc.

L'absence d'une industrie militaire privée ne donne pas pour l'instant les conditions de création d'un complexe du type occidental. Les relations armée/industrie d'armement s'instaurent entre les responsables militaires et les représentants des grandes compagnies étrangères, ce qui ne manque pas de faire surgir d'autres interrogations.

Le rôle des anciens officiers est important dans l'établissement et l'approfondissement des relations entre « fabricants et consommateurs d'armes ». Il est tout à fait classique dans le « capitalisme pentagonien » que les anciens soldats employés par les sociétés privées se déploient moyennant relations et notoriété à influencer les processus décisionnels de l'administration en faveur de leurs firmes.

D'ailleurs, le recyclage des anciens de l'armée n'a pas pour seule fonction de conjuguer les deux mondes. Il représente aussi une ultime récompense des officiers, une deuxième carrière.

Dans le cas de la Turquie, le transfert de plus en plus important du personnel militaire dans les sociétés privées relève plus de motivations politiques ou de recherche d'influence que simplement de l'apport technique venant des anciens officiers. Toutefois, les officiers de l'armée de l'air forment une exception justifiée puisqu'ils fournissent le gros des bataillons de pilotes de l'aviation civile.

« *Primus inter pares* »

Les mécanismes intégrateurs sont multiples, mais ils visent tous à accroître autant que possible la différence qui sépare désormais le corps des officiers du reste du fonctionnariat. Rien qu'une étude comparative de la politique salariale des dernières décennies dans la fonction publique éclaircirait sans aucun doute l'évolution des rapports intersectoriels du service public en faveur des officiers. Ceux-ci sont désormais omniprésents constitutionnellement dans toutes les hautes instances nationales : de la Commission de Censure cinématographique au Conseil supérieur de l'Enseignement, en passant par la Haute Autorité audio-visuelle et le Conseil des Contrôleurs d'Etat, sans oublier le Conseil de Sécurité nationale, véritable clé de voûte du système de 1980. Il convient d'ajouter à cette présence tentaculaire la militarisation pure et simple de la fonction publique, jusqu'aux postes secondaires des municipalités.

Tous ces aspects de la présence martiale dans la société turque méritent certainement des études approfondies.

Nous nous proposons ici de fournir une première évaluation de ce qui a été vu avec raison comme le cœur du système intégrateur : OYAK, et ses prolongements.

L'OYAK (Organisme de Solidarité de l'Armée), est au départ une de ces formes anodines de protection sociale, créé dans l'élan de générosité militaire qui a marqué les institutions issues du régime de 1960. En fait,

toute une série de mutuelles avaient été créées dans le même esprit : MEYAK (pour les fonctionnaires), IYAK (pour les ouvriers), OYAK (pour les enseignants)... vingt-trois ans plus tard, il ne reste plus qu'OYAK.

Parmi les dispositifs de rapprochement entre l'armée et le monde économique, l'OYAK a aujourd'hui une place particulière. Deux fonctions allant de pair y sont repérables.

Sociologiquement, il s'agit d'une forme de solidarité plus corporatiste qu'élitiste, puisqu'elle tend à étendre une certaine prospérité à l'ensemble du corps d'officiers, de sous-officiers et même aux fonctionnaires civils du secteur de la défense. Nous allons nous attacher dans un premier temps à démontrer l'étendue des services, des avantages, et bien sûr des bénéficiaires. C'est son côté mutualiste.

Son aspect plus difficilement reconnaissable, parce qu'il ne dit pas son nom, mais aussi parce qu'il est marqué par le jeu subtil d'entraînement, se trouve dilué dans son caractère de groupement d'intérêt économique. La dimension politique du CMI prend racine dans d'innombrables activités économiques.

Ainsi, les questions de fond se posent d'elles-mêmes : Est-il exact que l'engagement économique de l'officier turc l'ait transformé en homme d'affaires ? Où en est-on de cet « embourgeoisement » dont on a parlé à propos de l'armée turque ? (8).

Une mutuelle pas comme les autres

L'OYAK est à la fois une caisse d'épargne obligatoire, une caisse de retraite complémentaire, un établissement de crédit... mais aussi une chaîne de supermarchés réservée aux membres, une usine d'automobiles, de ciment ou de pétrochimie, une compagnie d'assurances ou une société de bâtiments. Il se distingue ainsi comme un cas de figure combinant ingénieusement la promotion sociale et l'esprit d'entreprise. Ce qui est au fond normal et légitime devient une exception enviée par le reste de la population qui n'a ni traditions mutualistes solides, ni engouement particulier pour l'expérience associative ou coopérative.

Le modèle OYAK est en fait simple. Au départ, c'est un système d'épargne obligatoire, qui s'est vite recyclé en un système d'actions : 10 % des salaires retenus à la source, mais capitalisés et canalisés dans l'investissement.

Aux quelque 80 000 membres actuels, s'ajoutent annuellement 4 000 adhérents, et il faut compter autant de départs. Les cotisations des membres sont traitées de fait comme des actions, et les intéressés voient probablement de plus en plus la solution de leurs problèmes matériels (logement, voiture, crédits...) dans le bon fonctionnement du système

(8) Voir notamment J.-F. Bayart et S. Vaner, *L'armée turque et Le théâtre d'ombre kemaliste*, in *La politique de Mars*, éd. par A. Rouquié, Le Sycomore, 1981, p. 59.

économique, qui finance en fin de compte le dispositif d'aide sociale dont bénéficie la catégorie en question.

Un lien direct et concret se trouve ainsi créé dans l'esprit de chaque bénéficiaire du système, en ce sens que la continuation des avantages dont il jouit est inévitablement liée au maintien et à la consolidation du système en place. C'est dire que, derrière les facilités accordées, des considérations politiques font figure d'éminence grise. Quant à la justification publique de cette « politique sociale » destinée aux militaires, elle est faite par l'évocation des gros risques que l'on fait courir à ces derniers, chargés d'une fonction de la plus haute importance : la défense du pays (9).

OYAK en chiffres (10)

A la fin de l'année 1983 les avoirs de l'OYAK, tous secteurs confondus, s'élevaient à près de 19 milliards de livres turques (11). La majeure partie de cette somme est destinée à satisfaire les services sociaux.

Voici un premier tableau général de la situation financière de l'OYAK au 31 décembre 1983 :

Bilan sommaire 1983 (mille livres turques)

Actif		%
Valeurs mobilières	3 769 857	20,1
Investissements à caractère social	9 194 380	49,0
Investissements à caractère lucratif	5 450 388	29,1
Valeurs immobilières	333 292	1,8
Total	18 747 918	
Passif		
Capital	13 567 975	
Compte créditeur	1 276 814	
Crédits bancaires	820 752	
Total	15 665 542	
Actif — passif = excédent (Profit)	3 082 376	

Dans un pays à protection sociale faible, l'OYAK réussit ainsi une performance qui n'a rien à envier aux organismes similaires des pays riches.

(9) La perfection de la protection sociale est allée tellement loin, que les hommes qui par vocation étaient censés affronter la mort, bénéficiaient même d'une assurance-vie. Elle est supprimée depuis l'intervention militaire à Chypre en 1974 : guerre oblige !

(10) Sources : Documents OYAK. Le fonctionnement financier de l'OYAK présente une transparence remarquable. Toutefois, l'accès aux informations n'y est pas particulièrement aisé.

(11) Une livre turque valait 0,02 F au début de l'année 1985.

Une des prestations les plus appréciées de l'OYAK consiste à distribuer des primes de retraite complémentaire non négligeables au moment de la cessation d'activité. C'est en quelque sorte une seconde retraite puisque les militaires sont en même temps affiliés à la caisse de retraite pour fonctionnaires.

Ainsi, trois personnes de grade et d'ancienneté différents touchaient fin 1984 les primes suivantes :

Primes de retraite complémentaire (livres turques) fin 1984

	Années service	Total des cotisations	Aide à la retraite	Aide complémentaire	Participation au profit	Total général
Général	43	608 000	745 000	1 028 000	1 773 000	4 155 000
Colonel	23	516 000	599 000	739 000	1 339 000	3 195 000
Sous- officier	40	413 000	491 000	632 000	1 123 000	2 666 000

Trois petites remarques concernant ces chiffres. D'abord, la différence entre la bagatelle de quelques dizaines de millions de livres turques, toutes primes confondues, qu'un général est assuré de toucher à l'heure de la retraite et à peine la moitié de cette somme qu'un fonctionnaire civil, d'ancienneté et de statut comparables, peut toucher. Deuxièmement, on observe que la partie versée à titre de participation au profit constitue la part la plus importante des primes payées aux retraités militaires. Enfin, on peut voir dans la distribution des avantages de l'OYAK, un certain équilibre, si ce n'est une égalité parfaite entre le haut et le bas de la hiérarchie. Ceci renforce notre hypothèse de départ, qui supposait un comportement plutôt corporatiste et non une tendance oligarchique dans la jouissance des récompenses.

Examinons maintenant d'un peu plus près le mode d'utilisation de ces fonds concernant d'abord l'aspect social de l'OYAK. Toute une série de services d'entraide s'adresse à l'ensemble du personnel militaire et civil.

Le plus important est sans doute le crédit logement. En plus des logements de fonction, des efforts considérables sont fournis pour favoriser l'acquisition d'une résidence principale par les membres de l'OYAK. Plus de 26 %, soit 36 566 personnes fin 1982, ont bénéficié soit de crédit de logement (il est actuellement de 1 250 000 livres turques), soit du système clés en main (2 052 unités).

Une grande partie des fonds réservés à l'action sociale va ainsi au secteur logement : 51 % en 1981. L'attraction pour cette politique se comprend mieux si l'on sait que l'intérêt appliqué sur une longue durée n'est que de 7 %, dans une économie où la hausse des prix dépasse parfois les 100 %... Pour pouvoir assurer ce programme, l'OYAK procède à des opérations de crédit sur le marché financier, qui lui reviennent dix fois plus cher. Cet important écart entre les taux d'intérêt sera comblé par le fruit des investissements.

Une autre action d'entraide assurée par l'OYAK est un service de prêt très développé et très diversifié pour satisfaire un nombre important de ses membres. En vingt ans, 697 255 opérations de prêt (soit 3 milliards de livres turques) ont été effectuées. Plus de la moitié du personnel est constamment endetté envers l'OYAK.

La raison de cette affluence est évidente : celui qui s'endette dans une économie à forte inflation, y gagne. Le taux d'intérêt de l'argent prêté est de 9 % ; agio 11 %. De ce fait, l'inflation galopante des dernières années a notablement faussé les prévisions de l'OYAK ; le taux d'intérêt était fixé à 5 % pour la rémunération des cotisations dans les années soixante. Actuellement, il est de 14 %.

Citons rapidement les principaux prêts :

Tableau des prêts 1984 (livres turques)

	Montant	Modalité	Durée	Intérêt %
Logement	1 250 000 dont 300 000 payables à la retraite		10-15 ans	7
Mariage	252 000		2 ans	9
Prêt ordinaire	1,5 × le salaire		2 —	9
— exceptionnel	2 × le salaire colonel, maladie, catastrophe...		4 —	
Crédit d'achat	75 000-150 000		2 — agio	9 11

Pratiquement tous les membres bénéficient de cet avantage, soit 57 511 en 1983.

S'ajoutent à ces facilités de paiement une série d'aides à l'occasion de décès, en cas d'invalidité, etc., mais surtout un système d'hébergement répandu sur tout le territoire : des hôtels, restaurants, salons de réception militaires : ce sont des œuvres sociales d'une envergure considérable, visant le confort du personnel militaire.

« Marchés militaires »

La loi du règlement intérieur des Forces Armées prévoit la création de marchés militaires. Des buffets et des cantines avaient toujours existé dans les casernes, même s'ils ne jouissaient pas toujours d'une grande faveur. Depuis 1963, il existe une vingtaine de ces marchés répartis sur les points de concentration militaire dans le pays, dont un à Chypre.

Il s'agit en fait d'une chaîne de distribution de grande surface : tout s'y trouve, des rayons d'alimentation aux meubles, en passant par les pièces détachées pour automobiles, et à un prix de 10 ou 20 % moins cher que sur le marché. La marge bénéficiaire est autour de 10 %.

D'autres points de vente ou des cantines sont aussi en rapport avec ce réseau de distribution. La clientèle potentielle est considérable : 600 000 hommes et leur famille.

Les marchés militaires sont particulièrement attirants pour l'achat de biens de consommation durables. 20 450 membres ont bénéficié en 1983 d'un total de 1 179 000 livres turques de crédit d'achat. Malgré ces contraintes, ces marchés sont excédentaires. Le chiffre d'affaires en 1983 était de plus de 63 milliards de livres turques.

Ce que l'on peut retenir d'une simple comparaison des activités mutualistes des trois caisses de retraite du salariat turc, c'est évidemment la place inégalée d'OYAK qui offre à ses membres tous les services existants dans ce domaine. Les fonctionnaires sont les plus démunis sur ce plan, alors que les ouvriers bénéficient comme les militaires du crédit logement, possibilité non négligeable dans un environnement urbain particulièrement mal loti.

De l'esprit de corps à l'esprit d'entreprise

Pour compenser ses dépenses sociales, l'OYAK s'est vite orienté vers les investissements dans les domaines les plus divers : automobile, ciment, bâtiment, alimentation... Une simple caisse d'aide sociale se transforme en un véritable holding financier. C'est là l'originalité du cas turc.

Ainsi, 34,8 % de ses avoirs (soit près de 5,5 milliards livres turques) vont à l'investissement. Les principales activités se répartissent comme suit : Automobile (construction, distribution), 67,9 % ; ciment, 9,2 % ; bâtiment, 5,6 % ; autres, 17,3 %.

Au dire de ses dirigeants, le secteur automobile constitue la locomotive de l'OYAK. La Régie Renault produit en collaboration avec l'OYAK des « R. 9 » et des « R. 12 ». Good-Year est un autre partenaire. Le CMI n'est donc pas en contact seulement avec le capital privé, mais aussi avec celui des investisseurs étrangers. Il s'apprête à investir dans l'industrie militaire. En 1983, il a exporté l'équivalent de 44 millions de dollars. De toutes ses activités industrielles et commerciales, l'OYAK retire 81,6 % de ses revenus pour couvrir ses dépenses sociales, qui constituaient 75,9 % de son portefeuille en 1983.

Effectuant des placements dans des secteurs de choix et des investissements sûrs dans des affaires nationales et internationales, le CMI turc ouvre la voie au processus d'assimilation économique du personnel militaire, par le jeu de la participation d'une part, et par l'introduction des motivations propres aux hommes du secteur privé en son sein de l'autre. Que cela soit au niveau des investissements, ou de la participation à la gestion des entreprises OYAK, l'imbrication de l'économie privée et de l'armée est d'ores et déjà un processus bien engagé (12).

Toutes les caractéristiques du modèle libéral sont désormais légitimées dans l'esprit militaire. Si dans leurs démarches auprès des ministères et même auprès des hommes d'affaires, les représentants de l'OYAK bénéficient d'un accueil bienveillant, l'Etat ne verse pas de subventions à ses entreprises. Elles fonctionnent comme des sociétés anonymes, à leurs risques et périls. Il arrive même qu'elles enregistrent des résultats décevants, comme dans le cas de TOE et MAT du secteur automobile (13).

Si elles sont quelque peu privilégiées auprès des pouvoirs publics, cela ne veut pas dire qu'elles sont gagnantes à l'avance : le jeu libéral est joué à fond.

Ce n'est seulement qu'au stade de la redistribution du profit qu'une série de critères non capitalistes entrent en jeu. Les fruits tant décriés de la libre entreprise sont retournés ici aux intéressés, selon leurs cotisations, qui sont fixées par la politique salariale, cette politique salariale étant fixée selon le grade, l'ancienneté et la fonction des membres. Autrement dit, il s'agit d'un mécanisme d'intéressement plus ou moins équitable et généralisé à l'ensemble du personnel de défense.

Vers un CMI plus conforme à son prototype ?

Se trouve-t-il dans tout cela le germe d'un CMI à proprement parler ? Si l'enjeu principal demeure la consolidation de la nouvelle donne politique, il ne fait aucun doute que les bases d'un tel complexe se construisent dès maintenant. De toute façon, cette forme aménagée des relations Armée-Industrie n'est nullement incompatible, bien au contraire, avec son prototype occidental, ou son futur *alter ego*. La vigilance du chercheur est donc appelée à suivre l'évolution à venir.

D'autant que les perspectives sont impressionnantes : rien que la fourniture de produits alimentaires à une armée de plus d'un demi-million d'hommes, peut créer une branche d'activité gigantesque, susceptible d'être confiée par exemple à une société OYAK. De la même façon, le secteur d'armement et d'équipement militaire constitue la piste d'évolution la plus probable des investissements futurs de l'OYAK.

Il se trouve déjà dans la production des engins électroniques à usage

(12) « L'industrie privée a pénétré à l'intérieur de la bureaucratie militaire après 1965 », CEM, Ismail, in *12 Mart*, 1977, p. 133.

(13) *OYAK Dergisi*, numéro spécial, 1984.

militaire. Il s'apprête aussi à produire des véhicules militaires. Il est également question d'association, sous une forme ou sous une autre, avec d'autres firmes et fondations des armées, en vue de participer à la construction d'usine d'armement ou de matériel militaire. Il est d'ailleurs bien connu que le développement d'une industrie d'armement gérée directement par un personnel militaire ou les instances intermédiaires, est un désir largement répandu dans les milieux dominants turcs. En dehors du secteur d'Etat, à qui revient le monopole de la production existante, les fondations fournissent des efforts importants sur ce plan. L'ASELSAN, groupe de l'industrie militaire, participe déjà entre autres initiatives à la fabrication des avions General Dynamics F 16, ce qui représente le plus gros investissement étranger dans l'histoire de la Turquie (4,3 milliards de dollars). Ou encore, G3, arme légère de l'OTAN fabriquée et en partie exportée par une usine du MKEK, établissement public de machinerie. On peut parier sans grand risque que l'OYAK sera bien présent sur ce terrain dans les années à venir.

Certes, les problèmes économiques, le niveau technologique et les obstacles politiques et commerciaux freinant les transferts de technologies, font que la Turquie, comme le reste du monde en développement, souffre actuellement d'une dépendance quasi totale en matière d'armement.

Cependant, elle est souvent citée à côté des pays comme l'Argentine, la Corée du Sud, Taiwan, et la Grèce. Elle se trouve parmi les dix premiers pays qui sont jugés capables de disposer d'une base potentielle de production d'armement (14).

Avant de tirer au clair les grandes tendances que nous croyons avoir repérées tout au long de notre parcours, un mot d'appréciation — pour ne pas dire de jugement de valeur — sur le mode de justification que les défenseurs du CMI avancent inlassablement.

En effet, est-il aussi dégradant et malséant que certains veulent bien le dire, qu'un pays ait recours à ses propres ressources pour se donner les moyens de sa défense ? N'est-il pas légitime que les hommes exerçant un métier risqué s'efforcent de se créer les conditions d'une vie décente ? Ce sont de telles questions, positivement suggestives, qui ont donné le feu vert au double développement que nous étudions : création d'une industrie militaire nationale, du moins ses prémices, et promotion des officiers dont les besoins matériels ont été trop longtemps ignorés.

N'y a-t-il rien de plus sain, *a priori*, que de vouloir fonder une industrie de défense avec ses propres moyens, ainsi que d'élever le niveau de vie des officiers ? Seulement, comme en toutes choses la mesure et l'équité sont là pour nous rappeler ce qui est admissible et même souhaitable, et ce qui est excessif. Si l'on pousse la première volonté un peu plus loin, on s'approche rapidement d'un militarisme débordant, et dans le deuxième cas,

(14) Wulf Herbert, Developing Countries, in *The structure of the Defense Industry*, Goommelm, Ed. N. Ball et M. Leitenberg, London, 1983, p. 326.

un corporatisme poussé ne tarde pas à surgir au détriment des autres catégories sociales.

C'est pour cela que, toutes proportions gardées, dans un cas comme dans l'autre, la mise en garde d'Eisenhower sur les risques d'un CMI tentaculaire conserve toute sa valeur. D'autant plus que dans le cas de la Turquie, nous sommes en face d'une armée sociologiquement et politiquement « survalorisée », et d'une industrie qualitativement et quantitativement en retard.

L'éclatement des élites

Pour les deux principaux bénéficiaires de l'opération, les résultats sont largement satisfaisants. L'armée améliore les conditions de vie de ses hommes et de leur famille, et l'industrie a un collaborateur bailleur de fonds, sûr et favorisé par l'Etat. Mais le plus important se joue sur le plan de la restructuration politique. Les états d'âme des militaires s'apaisent, la tentation réformiste s'efface pour donner place à un plus large consensus sur la légitimité du système libéral (15).

Mais tout le monde ne trouve pas son compte dans ce tableau. Sans parler de l'absence des organisations de masse qui font, comme toujours, les frais de l'opération, les grands perdants de ces changements sont les élites civiles et intellectuelles qui ont pourtant longtemps incarné à la fois l'Etat ottoman et républicain. Ces éléments de « l'élitariat » dirigiste se trouvent désormais exclus du jeu politique. Seule l'armée a pu s'échapper à l'écroulement du politique élitaire, sans doute au prix d'un virement idéologique important.

Tout le reste, à commencer par les organisations politiques syndicales, professionnelles ou associatives... est renvoyé sinon au néant, du moins certainement à des plates-bandes marginales du champ politique. Quant aux autres composantes du triptyque historique élitaire, elles sont littéralement pulvérisées par la nouvelle alliance militaro-industrielle. Les instances jouissant d'une certaine autonomie vis-à-vis de l'exécutif (Justice, Université, Radio-Télévision, ordres professionnels, Presse, municipalités...), se sont vues évacuées de leur substance « contre-pouvoir », pour être entièrement inféodées au pouvoir gouvernemental.

Désormais, seule la branche armée de la bureaucratie étatique conserve quelque poids dans la conduite des affaires, le trio civil-militaire-intellectuel ayant dû céder la place à un duo militaro-industriel.

Il nous semble sage de conclure sur un mode conditionnel...

(15) Les gouvernements de Demirel n'ont pas récidivé dans l'erreur d'analyse de leurs aînés démocrates ; les propos on ne peut plus clairs d'un de ses ministres en témoignent : « Aucun danger ne peut venir de l'armée pendant notre pouvoir de cinq ans (1965-1970), nous avons pris des mesures pour cela : par des logements de commandants, des automobiles, des avions, des voyages fréquents à l'étranger et des possibilités diverses, nous les avons ligotés », S. Kocas, *Atatürk'ten 12 Mart*, vol. IV, p. 1960.

Certes, le CMI turc offre à la fois aux forces sociétales et à celles du monde extérieur un moyen indirect mais sûr pour refondre les mentalités des élites. Cependant, nous devons localiser l'essentiel du « renouveau » non pas dans l'un ou dans l'autre terme de l'évolution, mais simultanément dans les deux et dans leur mouvement de bascule.

Tous les avantages et les privilèges réservés aux militaires n'enlèvent rien à leur statut de salarié. Malgré leur promotion relative par rapport aux autres corps d'Etat, ils restent toujours fonctionnaires, exposés donc aux multiples pièges de l'économie libérale. Quand bien même, mieux protégés que les autres, leurs acquis récents risquent fort de tourner à la bagatelle, juste le prix de leur silence.

Il faut donc faire la part des choses. L'idée d'une armée « embourgeoisée » a besoin d'être quelque peu nuancée. Comment parler d'une « bourgeoisie militaire » en tant qu'institution, quand on sait qu'il faut par exemple vingt ans d'ancienneté à un officier pour avoir droit à un crédit logement qui n'est en fait qu'à peine un quart du prix d'un modeste trois pièces de type HLM ?

Par contre, nous pouvons confirmer avec assurance qu'une politique de différenciation sensible se concrétise par une relative promotion du secteur militaire, avec la volonté des initiateurs de cette politique, de rallier celui-ci à leur côté dans l'éventualité d'un affrontement social majeur, tout au moins d'en pacifier ses esprits « agités ».